AG du 20 septembre 2024

Club de Bridge rue des Caperonniers Amiens

18h 15

Après l’AG extraordinaire destinée à une modification des statuts concernant la composition du bureau, l’AG commence à 18h15

Présents 60, procurations 57 donc le quorum est atteint, l’Assemblée générale peut être tenue

1. Rapport moral du Président JC Turbant

Pièce jointe

L’année passée peut être considérée comme une année de référence, après la période Covid, le départ ce notre salariée, et la simplification des tarifs des tournois de régularité. L’année s’est bien déroulée, tant en terme d’activité (tournois, compétitions) que d’ambiance grâce aux moments de convivialité.

Le point fort du club est certainement l’école de Bridge, et les efforts menés pour la promotion du bridge (interventions lors de la journée des mathématiques dans les écoles et collèges, entrainements, Journée AGORA, Portes ouvertes ..) et le Président remercie les membres du CA et les bénévoles qui ont participé à ces activités.

Le bilan des compétitions est très satisfaisant.

Cependant le nombre d’adhérents est en baisse régulière et le Président compte sur chacun pour attirer de nouveaux membres.

L’année qui débute va voir la réalisation des travaux d’agrandissement par l’aménagement de l’extension qui fera suite à la grande salle, mais il y aura aussi le remplacement du chauffage actuel par une pompe à chaleur réversible, réfection des toilettes de la grande salle, réfection de la cloison entre les deux salles existantes.

Le président précise qu’il a présenté sa candidature pour son renouvellement au CA, mais ne postulera pas au poste de président.

Le rapport moral est adopté à l’unanimité à mains levées.

Le Président fait part que CA propose d’attribuer des mentions spéciales à certains membres qui se sont distingués au cours de l’année passée :

* Par leur assiduité aux tournois du lundi (4° séries, moins de 10 ans au club ) : Th Gauduin, MC Dubois, M Sagez
* Par l’augmentation de leur indice de compétition : N girard, Th Cagnard, M Choquet et S Bessis
* Par ses résultats exceptionnels dans les compétitions de haut niveau :N Van Poperinghe.

1. Rapport financier N Labat

Pièce jointe

Bilan a été validé par nos vérificateurs aux comptes (B Jubault et C Beaurain).

Le résultat net de l’exercice est de plus 2536 euros.

En ce qui concerne le budget 2024-2025prévisionnel :

- la prévision des recettes liées aux tournois et aux consommations est inchangée, il sera possible de réadapter en cours d’année. Par contre le nombre de cotisants est estimé à 206, donc en baisse.

Un certain nombre de lignes d’imputation n’ont pas changé par rapport soit au budget 2023-2024 soit au réalisé 2023-2024. Par contre une augmentation des dépenses a été prise en compte pour la sous-traitance, les licences FFB et le loyer (1430€ au lieu de 1365€ par mois en janvier 2025) et dotations en amortissement. L’augmentation de loyer ne prend pas en compte le changement de bail après extension. La Mairie n’a pas encore proposé la nouvelle version du bail (réunion prévue le 25 septembre), et ensuite il y aura discussion avec le Comité de Picardie.

La rubrique investissement comprend:

* Mise en place d’une penderie avec placard et rénovation de la porte centrale pour 4000 €, amortissement sur 10 ans, et achat de 80 chaises pour 5000€ amortissement sur 10 ans
* Changement du chauffage (climatisation réversible) pour 40 000 €, amortissement sur 15 ans,
* Rénovation des toilettes de la grande salle pour 5000 €, amortissement sur 10 ans

Dans le cas des deux dernières lignes, le comité prendrait en charge la moitié.

Le budget prévisionnel présenté aboutit à un déficit d’exploitation de 1765 €, mais à un résultat net à l’équilibre. Les réserves actuelles du club se montent à 108165€ et permettent d’assurer la dépense sans problème.

Le rapport financier et le budget prévisionnel sont acceptés à l’unanimité.

Question des membres :

* A t’on évalué la facture d’électricité en fonction de la modification du chauffage ? la réponse est négative pour le moment.
* Qui prend en charge la huisserie extérieure de l’extension? réponse : la mairie

**COMPTE D’EXPLOITATION 2023-2024**

* 

1. Renouvellement du C A

Chaque année le CA est renouvelé par tiers ; cette année Michel Philippon, JC Turbant, Marinette Arnould et Sylvie Jardy sont membres sortants ; seule Sylvie Jardy ne se représente pas, et Brigitte Jubault se présente comme nouveau membre. Ces 4 membres sont élus à l’unanimité.

1. Informations et Questions diverses

* Rappel : tournoi d’Amiens le 28 septembre
* La FFB et le Comité de Picardie ont décidé que le règlement des inscriptions aux compétitions devrait dorénavant se faire en ligne, au moins 8 jours avant, sur le compte personnel des joueurs. En cas d’oubli, l’arbitre le jour de la compétition devra réclamer un droit complémentaire. Mais il y aura des aménagements en cas de désistement de dernière minute alors que l’inscription a été réglée. Des membres présents font remarquer que cela risque de décourager certaines personnes de s’inscrire aux compétitions, et que le bureau devrait faire remonter un certain mécontentement au niveau du Comité ...Dominique Després fait remarquer que la justification est sans doute l’intérêt de ne plus laisser les arbitres gérer d’importantes sommes en liquide.
* Il est demandé aussi de ne pas organiser de compétitions pendant la période des congés en cours d’année.. mais cela paraît difficile compte tenu du nombre important de ces compétitions.
* Par ailleurs le bureau va proposer de créer les tournois de régularité du club sur le site de la FFB, afin de rendre possible les inscriptions en ligne, et une évaluation sera prévue.

Le CA se réunira le 30 septembre pour élire le bureau.

Fin de la réunion à 19h 30, puis moment de convivialité.